

De: Association Eaux-Vives Minganie [eauxvivesminganie@yahoo.ca]
Envoyé: 15 juin 2010 17:38
À: Boutin, Anne-Lyne (BAPE)
Objet: Re : RE : Re : RE : mémoire AEVM

Madame Boutin,

La rectification concerne seulement deux mots qui ont été intervertis dans le texte. Ils ont cependant toute leur importance dans l'argumentaire. Il s'agit des mots "rouge" et "bleu" dans le texte explicatif de la figure 6. SVP faire suivre cette information à la commission.

Pour le document complet de l'addenda, voir la pièce jointe.

Merci



Association Eaux-Vives Minganie

-

Rectificatif et addenda au mémoire

présenté au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Concernant le
projet d'expansion du réseau de transport en Minganie –
Raccordement du complexe de la Romaine
par Hydro-Québec Transénergie

11 juin 2010

Introduction

Le présent document apporte une rectification au mémoire présenté par l'Association Eaux-Vives Minganie (AEVM) dans le cadre de la consultation publique sur le raccordement du complexe de la Romaine. Il y ajoute également un élément d'information et un commentaire. Dans les deux cas, la section visée est le graphique présenté à la figure 6 du mémoire (document DM13).

Rectificatif apporté au mémoire

La rectification concerne le texte explicatif du graphique présenté à la figure 6 du mémoire. Les mots « rouge » et « bleu » sont été intervertis dans ce texte. Le contenu du graphique demeure correct.

Addenda au mémoire

Le graphique présenté à la figure 6 du mémoire illustre le relief du terrain le long de deux segments de tracés de raccordement. Le premier segment est celui que propose le promoteur pour la partie située entre le chemin de fer de la compagnie QIT, au nord de Havre-St-Pierre, et RO-2. L'autre segment est le tracé alternatif présenté à la figure 5 du mémoire, qui lui est située entre la rivière Mingan et le chemin de fer de la QIT. Ce graphique permet de comparer la nature du terrain le long de ces deux tracés.

Dans le texte du mémoire (immédiatement avant la figure 5), nous évoquions le fait que des lignes de transport déjà existantes traversaient des territoires nettement plus accidentés que celui qui est situé au nord du lac Okoneo. Nous donnions l'exemple des lignes existantes au nord-est du barrage de Manic-2.

Dans le graphique suivant (figure 1) le profil de cette ligne a été ajouté pour illustrer notre propos.

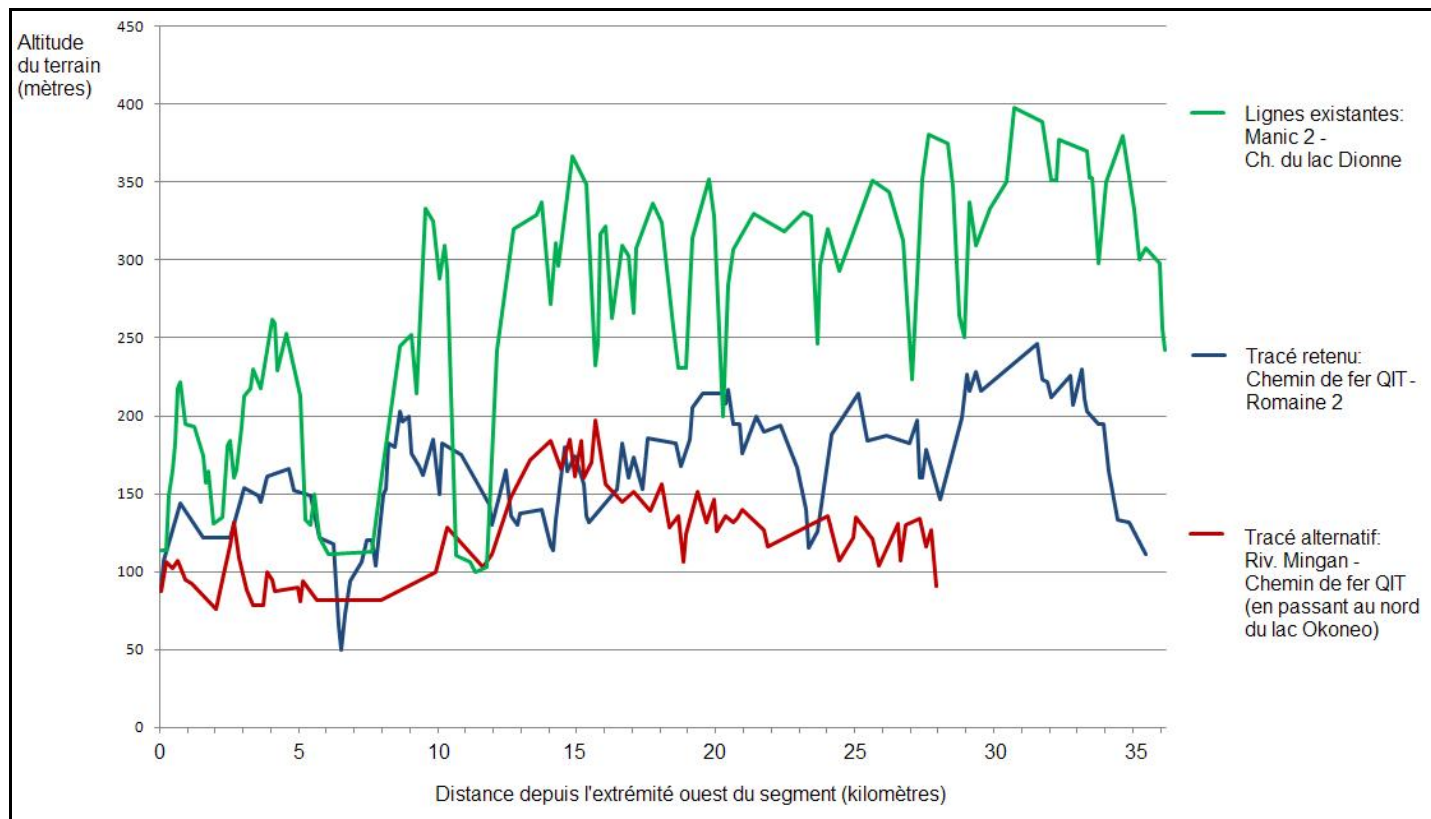


Figure 1 : Graphique remplaçant celui qui est présenté à la figure 6 du mémoire de l’AEVM (document DM13). De gauche à droite, les courbes montrent :

En vert : Le relief du terrain que traversent les 36 km de lignes existantes entre le barrage Manic-2 et le chemin du lac Dionne.

En bleu : Le relief du terrain que traverse le tracé proposé par le promoteur entre le chemin de fer de la compagnie QIT et RO-2

En rouge : Le relief du terrain que traverserait les lignes si elles passaient au nord du lac Okonéo, en suivant le tracé présenté à la figure 5 du mémoire de l’AEVM.

Les courbes du graphique ci-haut illustrent très bien le fait que la nature du terrain ne peut pas être invoquée pour rejeter d'office la possibilité d'un tracé qui passerait au nord plutôt qu'au sud des montagnes du Lac Okonéo. Ce tracé alternatif est, il est vrai, un peu plus accidenté que le tracé proposé au sud des montagnes. Il est également plus long d'environ un kilomètre. Cependant, il permettrait de bonifier de façon importante le projet de raccordement du complexe de la Romaine. En effet, il permettrait de sauvegarder le caractère actuel du paysage panoramique le long de plusieurs kilomètres de la route 138 ainsi que le cadre visuel de l'archipel de Mingan. De plus, un tracé qui passerait au nord des montagnes du lac Okonéo préserverait le caractère particulier de ce massif. Ce massif est le principal repère topographique entre Havre-St-Pierre et Longue-Pointe-de-Mingan. C'est aussi un des lieux les plus favorables aux alentours de Havre-St-Pierre pour la pratique des sports de plein-air, car c'est l'endroit où le piedmont précambrien y est le plus accessible. Ce n'est pas pour rien que le Centre de plein de la Minganie y a aménagé ses sentiers. Avec son dense réseau de petits lacs, ses montagnes et ses crêtes dénudées, sa vue sur l'archipel de Mingan et son chemin d'accès entretenu (MTQ) ce secteur détient un des potentiels les plus intéressants de la région pour le développement futur d'activités récréatives. Les travaux proposés par Hydro-Québec dans ce secteur porteraient gravement atteinte à ce potentiel.